

## BAREME TRANSACTION

Honoraires à la charge du vendeur

PRIX DE VENTE hors honoraires	Honoraires TTC
Inférieur à 49 000€	5 000 €
De 50 000 € à 69 999 €	6 000 €
De 70 000 € à 89 999 €	7 000 €
De 90 000 € à 149 999 €	8 %
De 150 000 € à 199 999 €	7 %
De 200 000 € à 249 000 €	6,5 %
De 250 000 € à 349 000 €	6 %
Au-delà de 350 000 €	5 %

## FORFAITS

<b>ESTIMATION DE VALEUR</b> (Étude comparative de marché, remise dossier d'estimation)	<b>150 € TTC</b>
<b>Commercialisation constructeur Multi-lots</b>	<b>7 000 € TTC / lot</b>

*Les honoraires d'agence découlent de l'arrêté du 26 janvier 2022.*

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

Honoraires au 1<sup>er</sup> octobre 2023

## BAREME GESTION LOCATIVE

Prix TTC

	CONTRAT CLASSIQUE	CONTRAT SERENITE
Gestion courante	6,9 % des encaissements Mensuels	8,5 % des encaissements Mensuels
Garantie de loyers impayés	2,40 % du quittancement mensuel	
	<b>OPTIONS</b>	<b>OPTIONS</b>
Aide à la déclaration fiscale	50,00€/lot/an	50,00€/lot/an
Représentation en Assemblée générale	150 €	150 €
Gestion des dossiers de conciliation	60,00€/heure	Inclus
Gestion des sinistres	60,00€/heure	Inclus
Participations aux expertises	60,00€/heure	Inclus
Assistance travaux	60,00€/heure	Inclus
Gestion administrative des travaux	60,00€/heure	Inclus
Gestion des charges de copropriété	Non géré par l'agence	
Extranet	Inclus	Inclus
Frais administratifs	3€/mois	3€/mois

## BAREME DE LOCATION

Dans la limite du plafond maximal autorisé par la loi\*\*. Prix TTC

<b>HABITATIONS</b>	HONORAIRES BAILLEUR	HONORAIRES LOCATAIRES
Entremise et négociation	150€	
Visite, constitution de dossier et rédaction du bail	10€/ m <sup>2</sup> de surface habitable	10€/ m <sup>2</sup> de surface habitable
Etat des lieux d'entrée	3€/ m <sup>2</sup> de surface habitable	3€/ m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>LOCATIONS PRO</b>	HONORAIRES BAILLEUR	HONORAIRES LOCATAIRES
Commercialisation, visites, constitution de dossier	14% du loyer annuel	
Etat des lieux d'entrée	8,00€/ m <sup>2</sup> de la surface louée	

\*\*Selon le [décret n°2023-822 du 25 août 2023](#), publié au JO le 26 août 2023

Honoraires au 1<sup>er</sup> octobre 2023